

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES

A la requête de la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Jean-François CROZAT, dont le siège social est 17 Quai de la Villa à EPERNAY (51200), élisant domicile en son étude secondaire 5 bis rue Panleu à SOISSONS (02200), agissant en qualité de liquidateur judiciaire, ayant pour Avocat Maître Jean-Baptiste DENIS

COMMUNE OEUILLY (Marne)

LOT 1 : Une parcelle de vignes lieudit "Les Fortes Terres", cadastrée section AD n° 650, d'une contenance de 06 a 82 ca, étant précisé que l'accès à cette parcelle s'effectue par la route départementale n°222 dit de Boursault

**MISE A PRIX : 69 000 € avec possibilité de baisse de 1/4
ramenant la mise à prix à 51 750 € puis de 1/3
ramenant la mise à prix à 34 500 en cas de carence d'enchère**

**Les visites auront lieu sur place les mercredi 19 novembre 2025 et
mercredi 26 novembre 2025 de 14 heures à 14 heures 45**

LOT 2 : Un terrain de vignes lieudit "Les Crayons", cadastré section AE n° 335 d'une contenance de 03 a 27 ca, section AE n° 338 d'une contenance de 04 a 42 ca, section AE n° 341 d'une contenance de 01 a 12 ca, section AE n° 344 d'une contenance de 01 a 11 ca, soit une contenance totale de 09 a 92 ca,

**MISE A PRIX : 100 000 € avec possibilité de baisse de 1/4
ramenant la mise à prix à 75 000 € puis de 1/3
ramenant la mise à prix à 50 000 € en cas de carence d'enchère**

**Les visites auront lieu sur place les mercredi 19 novembre 2025 et
mercredi 26 novembre 2025 de 14 heures 45 à 15 heures 30**

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51) devant Madame, Monsieur le Juge de l'Exécution au Palais de Justice 2 Quai Eugène Perrier le MARDI 02 DECEMBRE 2025 à 10 heures

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, à condition de procéder à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10% de la mise à prix, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA DE L'EST. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Au Cabinet de Maître Jean-François DENIS, Avocat membre de DV Associés, AARPI inter barreaux REIMS & CHALONS EN CHAMPAGNE, 4-6 rue du Lycée 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE – Téléphone : 03.52.83.01.27

2 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) Palais de Justice – 2 Quai Eugène Perrier

Me Jean-Baptiste DENIS, Avocat